

Master de droit public en province ?

Par **Robiche**, le 18/10/2017 à 14:54

Bonjour,

Je suis actuellement étudiante en licence 3 au Mans et je me dirige vers un master en droit public. Le master contentieux droit public au Mans me paraît très intéressant, néanmoins j'ai peur que l'obtention d'un master de province me pénalise pour mon insertion professionnelle... De plus, le parcours contentieux me paraît opportun mais cela est-il judicieux pour les débouchés pro ?

Merci de vos réponses.

Par **decastellouis**, le 18/10/2017 à 16:22

Bonjour,

Un master en province demeure quand même un master bien vrai que face à un recruteur entre un master de province et un master des universités réputées le choix sera vite fait. Toutefois, je suis de ceux qui pensent que le diplôme à lui seul ne suffit pas à faire la différence plusieurs éléments entreront en ligne de compte par exemple les stages effectués, la compétence personnelle, la personnalité etc....

Par **Visiteur**, le 18/10/2017 à 17:20

Bonjour,

Non, sortir d'une fac parisienne ne vous garantira pas une meilleure insertion professionnelle. Ce qui comptera avant tout, ce sont vos compétences et vos capacités d'adaptation et/ou votre capacité à le convaincre en général.

Enfin, tout dépend du recruteur, de la demande, et des profils des autres employés de l'entreprise.

Par **Yann**, le 18/10/2017 à 17:42

Heureusement qu'il y a une vie en dehors de la capitale!

Il ne faut pas dévaloriser la province. Nombre d'universités proposent des diplômes de grande valeur avec un taux d'insertion professionnelle supérieur à des facs parisiennes.

Et franchement, sauf à bosser dans une branche purement juridique, comme le notariat, un cabinet d'avocats ou autre, la plupart des recruteurs seront incapables de voir la différence entre 2 masters de droit. Si vous avez affaire à des non juristes ils vont juste enregistrer le mot "droit".

Par **Visiteur**, le **18/10/2017** à **18:10**

Euh... Pour les RH en général, je veux bien le croire Yann, mais dès que vous décrochez des entretiens, normalement vous allez rencontrer des responsables juridiques. Sauf à viser un autre service évidemment.

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/10/2017** à **07:01**

Bonjour

Je ne peux que rejoindre mes prédécesseurs.

La fac de Besançon est toujours dans le top 3 de l'insertion professionnelle en droit-économie.

Et il ne faut pas oublier la primo localité. Si vous restez dans votre région, votre Master sera une véritable force.

Mais pareil, ce n'est parce que vous êtes de la région, que vous aurez un emploi garanti dans celle-ci

Par **Yann**, le **19/10/2017** à **14:06**

[citation]mais dès que vous décrochez des entretiens, normalement vous allez rencontrer des responsables juridiques. [/citation]

Je ne peux bien entendu parler que de ma propre expérience. Cependant, je travaille depuis un peu plus de 10ans maintenant et j'ai changé 3 fois d'employeur, avec à chaque fois un bon nombre d'entretiens. C'est un constat que j'ai pu faire à de nombreuses reprises.

Et même si on tombe sur un juriste, il aura une petite idée, mais qui peut prétendre connaître le contenu exact de tous les masters de toutes les facs? Sans compter que vous risquez de tomber sur une personne plus expérimentée que vous, donc le contenu du master aura évolué depuis l'époque où il a pu le connaître.

Mon expérience personnelle m'incite donc à relativiser les notions de "bon" et "mauvais" masters (et encore plus depuis que je suis moi-même du côté de l'employeur).

Par **Visiteur**, le **19/10/2017** à **15:54**

@Yann: Je suis tout à fait d'accord avec vous sur la notion de "bon" et "mauvais" masters.

Je sais aussi que je suis encore également novice sur le marché de l'emploi, mais pour l'instant les personnes que j'ai pu rencontrer étaient à chaque fois des juristes, et on ne m'a posé des questions que sur mes compétences pros...

En même temps, pour ma part, je ne souhaite pas m'éloigner d'un poste purement juridique. Et il me semble que nous sommes de la même spécialité, voire d'un master concurrent.

Par **Yann**, le **19/10/2017** à **16:56**

Concurrent, il faut le dire vite, comme s'il pouvait y avoir une concurrence face au master du professeur Gartner [smile4]

Blague à part, j'ai le sentiment, mais ça n'engage que moi, que le master est surtout essentiel pour l'insertion sur le marché du travail. Une fois que c'est fait, il devient secondaire, et c'est plus la personnalité qui est importante. Est-ce que la personne est capable de continuer à apprendre? Parfois d'autres choses que ses matières de fac? Supporte-t-elle la pression? A-t-elle les épaules pour porter un service (le management ça ne s'apprend pas à la fac)? Etc... Sans parler des rencontres qui peuvent créer des opportunités d'évolutions de carrière.

Je ne dis pas que les diplômes sont inutiles, loin de là, mais je pense aussi que les meilleurs étudiants (ceux qui auraient fait les "meilleurs" masters) ne sont pas forcément ceux qui réussissent le mieux dans la vie active.

Par **Visiteur**, le **19/10/2017** à **17:09**

Bien sûr que si, il y a la concurrence du professeur Pugeault. [smile16]

Trêve de plaisanteries, j'ai l'impression que dès la case de l'entretien au moins, ce sont les capacités d'adaptation et de travail en équipe qui font la différence.

Une consultante m'a fait remarquer ironiquement récemment que les mentions ne font pas vraiment la différence...

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/10/2017** à **07:30**

Bonjour

[citation] Une consultante m'a fait remarquer ironiquement récemment que les mentions ne font pas vraiment la différence... [/citation]

En effet, l'un des intervenants de mon M2 qui était cadre dans un grand groupe bancaire, nous disait que ce n'était pas la peine de mettre les mentions sur le CV. Au mieux, le

recruteur s'en fiche, au pire il interprète ça comme de l'orgueil. Après c'est très subjectif ...

Yann a raison, les recruteurs sont amenés à recevoir plusieurs dizaines de candidats qui ont le même profil, c'est la personnalité qui va faire la différence.

PS : Ce serait bien d'avoir un signe de vie de Robiche

Par **Visiteur**, le **20/10/2017** à **09:20**

Oui, et à l'inverse une autre consultante m'avait dit plus tôt qu'il était important de mettre ses résultats sur le CV, pour rassurer le recruteur qui n'aura que ça au départ...

Par **Yann**, le **20/10/2017** à **10:59**

Ce n'est pas une science exacte, chaque recruteur a sa vision des choses. Pour moi il faut les mettre. Au delà des capacités intellectuelles, ça montre aussi le sérieux et la capacité à s'investir dans son travail.